

# Fêtes de Mouches & rats d'archives

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

La mort d'un ménétrier, Bourbonnais, 1711 et 1838

Le premier jour de juillet mille sept cent onze Charles vacat joueur  
de musette qui a esté tué le jour de la fête de St Pierre au village  
du Chatellard, a esté enterré dans le cimetiére de la paroisse  
d'Idz ou nous l'avons porté avec les ceremonies ordinaires de  
l'église. En foy de quoy j'ay signé Tailhardat  
Curé d'Idz

N° 14  
Fradier  
Gilbert

L'an mil huit cent trente huit le trente en juillet, heure de dix du matin  
par devant nous Jacques Guérin maire de la commune d'Huriel, officier de l'état  
civil de ladite commune, canton d'Huriel, arrondissement de Montluçon dépar-  
tement de l'Allier. Sont comparus Pierre Duverger, âgé de trente trois ans, vign-  
eron demeurant au village de Fleuriel de cette commune d'Huriel, et Jean Lagaloche  
domestique demeurant audit village de cette commune d'Huriel, lesquels nous ont  
déclaré que Gilbert Fradier âgé de quarante six ans, joueur de vielle, demeurant  
audit village de Fleuriel de cette dite commune d'Huriel, y est décédé en sa dite  
demeure hier à quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assurés. Le ont  
lesdits témoins déclaré ne savoir signer de ce quoy, après lecture faite l'après ont été  
et avons signé.

Guérin

## Transcription n°14

Document n°1 :

Le premier jour de juillet mille sept cent onze Charles Racat, joueur / de musette qui a esté tué le jour de la fête de St Pierre au village / de Chatellard, a esté enterré dans le cimetiére de la paroisse / ou nous l'avons porté avec les cérémonies ordinaires de / l'église en foy de quoy j'ai signé / Tailhardat, / curé d'Idz

Document n°2 :

L'an 1838 le 31 Juillet, heure de dix du matin / par devant nous Jacques Guérin maire de la commune d'Huriel, officier de l'état / civil de ladite commune, canton d'Huriel, arrondissement de Montluçon dépar- / tement de l'Allier. Sont comparus Pierre Duverger âgé de 36 ans, vign- / ron demeurant au village de Fleuriel de cette commune d'Huriel et Jean Lagaloche / domestique demeurant audit village de cette commune d'Huriel. Lesquels nous ont / déclaré que Gilbert Fradier, âgé de 46 ans, joueur de vielle, demeurant / audit village de Fleuriel de cette dite commune d'Huriel y est décédé en sa dite / demeure hier à 4 heures du matin,

ainsi que nous nous en sommes assuré et ont / les dits témoins déclaré ne savoir signer de ce enquis, après lecture faite du présent acte / et avons signé / Guérin

### **Commentaire n°14**

Le document n°1 a été cité dans une monographie communale datant du début du siècle (E GARMY, *Le Canton de Commentry*, L. Grégoire, Moulins, 1912) ; il est rapporté par dans le seul ouvrage traitant à ce jour du jeu de Cornemuse en Basse-Auvergne et Sud-Bourbonnais (J.F. CHASSAING, *La tradition de Cornemuse en Basse-Auvergne et sud Bourbonnais*, Ipomée, Moulins, 1982). Le village d'Hyds est aux confins de l'Allier et du Puy-de-Dôme, dans les Combrailles.

Le document n°2 provient des registres d'état-civil d'Huriel, chef-lieu de canton de l'ouest de l'Allier, rendu célèbre par le nom d'un des héros des *Maîtres-Sonneurs* de George SAND. Je l'ai trouvé en essayant d'en savoir plus sur ce Gilbert FRADIER, noté plusieurs fois « ménétrier », « joueur d'instrument », « joueur de viene [sic] »... lors de mariages où il est témoin.

Que nous disent ces textes, fort peu réjouissants au demeurant ? A l'heure actuelle, la majorité des références à une profession musicale dans des actes d'état-civil, en ce qui concerne le XVIII<sup>ème</sup> siècle, se trouvent lors de décès. C'est surprenant, mais j'en suis arrivé là sur le département de l'Allier. On ne peut donc, en la circonstance, justifier cette mention par le fait que le musicien soit en action, et que la présence physique de son instrument « impose » en quelque sorte la profession dont on l'affuble... Il faut donc admettre la reconnaissance de professions musicales en des terroirs ruraux, et semble-t-il loin de toute organisation ménétrière.

Pour le second document, nous sommes en plein XIX<sup>ème</sup> siècle, et la situation a changé. À cette époque, les références musicales se trouvent essentiellement dans les professions des témoins aux noces : c'est ainsi que j'ai pu repérer environ cent cinquante cornemuseux, vielleux, en Montluçonnais sur la période 1800-1880. C'est en suivant à la trace leurs biographies que l'on peut ensuite essayer de dégager une typologie de ces musiciens : il y a ceux qui ne sont musiciens qu'en tant que témoin à une noce, ceux qui le sont lors de la naissance de leurs enfants, ceux qui le sont lors de leur mariage, et ceux qui le sont, c'est beaucoup plus rare, lors de leur décès. Ceci permet d'affirmer que, parmi les multiples activités d'un rural non fortuné des années 1830, la musique tenait la place dominante en ce qui concerne ce Gilbert FRADIER, et constituait sans doute la source essentielle de ses revenus en monnaie sonnante et trébuchante.

Pour le moment, sur les cent-cinquante ménétriers recensés en Montluçonnais, seulement cinq le sont lors de leur décès...

Voilà ma découverte de la prosopographie. De façon intuitive, j'en suis venu à reconstituer les biographies de ménétriers du Montluçonnais, puis à chercher les constantes qui se dégagent ou pas de ce corpus. Bien des années plus tard, ce type de chantier a prouvé sa pertinence. Je continue, bon an mal an, à engranger ces traces de vies minuscules échouées en archives. Un réseau d'amis, de collègues historiens et généalogistes m'aide dans cette tâche.

Les « Pattes de Mouches & Rats d'archives » sont nourries de ces micro-histoires individuelles, qui peuvent peut-être – ou pas ? – dessiner l'histoire commune de « nos » ménétriers.

#### **Mots-clés**

Bourbonnais / XVIIIe-XIXe / Cornemuse / Vielle / Musique / État civil / Manuscrit